



ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE ET DU LYCÉE HOCHÉ
Reconnue d'utilité publique par décret impérial du 1er février 1868
73 avenue de Saint Cloud – 78002 Versailles

<http://www.ancienshoche.org>

Assemblée générale et conseil d'administration du 19 mai 2008

L'assemblée générale ordinaire s'est ouverte le 19 mai 2008, à la salle de réunion C5 du lycée, sur convocation du bureau à l'ensemble des anciens connus, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral.
- Rapport financier, approbation des comptes et quitus.
- Renouvellement du conseil d'administration.
- Fixation du montant de la cotisation 2009.
- Plan de relance de l'association.
- Questions diverses.

Philippe Capelle, président de l'association, désigne Michel Léger comme président de séance. La fonction de secrétaire est assurée par Louis-Aimé de Fouquières. Le président appelle comme scrutateur Martial Fabre.

Le scrutateur constate que 32 membres sont présents et 80 sont représentés par leur pouvoirs. Le président déclare ouverts les débats.

Rapport moral

Le Président Philippe Capelle présente le rapport moral, dont la présente synthèse suit.

L'année 2007 n'a pas été une année d'actions nouvelles remarquables, mais une année où les résultats d'années précédentes ont enfin donné des résultats concrets.

En premier lieu, la présente assemblée peut constater qu'elle siège dans des locaux totalement rénovés. Les importants travaux, lancés en 2003 grâce à l'activité importante de M. Roque, soutenu par l'association qui s'était émue publiquement de l'état de vétusté du lycée, commencent à aboutir. Une première tranche, l'aile Ouest, vient d'être livrée. L'aile Est en revanche fait actuellement l'objet de travaux très importants. La livraison d'une nouvelle tranche devrait aboutir à temps pour la prochaine assemblée générale.

L'avancement de ces travaux permet aujourd'hui d'anticiper la célébration du bicentenaire au cours de l'année scolaire 2009-2010, avec un « jour fort » en mai 2010.

En second lieu, l'action menée depuis une dizaine d'années auprès des collectivités locales en vue de réhabiliter la chapelle a vu un résultat notable : le dossier de travaux a été bouclé et a donné lieu à un appel d'offres. Les travaux devraient commencer effectivement en septembre 2008.



Assemblée générale et conseil d'administration du 19 mai 2008

Au cours de l'année 2007, le Conseil a souhaité donner à l'association un nouvel élan. Après des travaux préparatoires au cours de l'automne 2007, le Conseil a engagé une réflexion stratégique dont Michel Léger va vous rendre compte dans quelques instants.

En vue de conduire l'association sur de nouveaux chemins, des personnalités nouvelles ont bien voulu se proposer pour rejoindre le conseil. C'est donc serein que je confie les clés à la nouvelle équipe, si vous voulez bien les investir de votre confiance.

Je tiens à remercier administrateurs qui m'ont entouré et soutenu au cours de ma présidence.

Lecture faite, le Président met aux voix l'approbation du rapport moral. **Celui-ci est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.**

Rapport financier et quitus

Michel Léger, en tant que secrétaire-trésorier résume la situation de l'Association au 31 décembre 2007 par comparaison à 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
Solde	104 000 €	95 000 €
Dont solde du fonds pour la chapelle	77 000 €	75 000 €
Résultat de l'année	8 158 €	
Dont résultat affecté au fonds pour la Chapelle (intérêts du livret A)	2 600 €	

Le président met aux voix l'approbation du rapport financier et le quitus au bureau. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins deux voix.**



Renouvellement du Conseil d'administration

En plus des huit administrateurs dont le mandat arrive à échéance, André Triboulet démissionne pour convenance. Neuf postes sont à pourvoir. Dix candidats se présentent. Les suffrages de chacun d'eux sont donnés ci-après.

		Votes contre	Abstentions
Jean Fragnier	Sortant	0	0
Jean Grésy	Sortant	0	0
Michel Léger	Sortant	0	0
Martial Fabre	Sortant	0	0
Thierry Chebat	Nouveau	0	0
Jean-Pierre Drevon	Nouveau	0	0
Bruno Guillier	Nouveau	0	0
Roger Kazian	Nouveau	6	15
Audrey Kerhervé	Nouveau	0	0
Marc Villefayot	Nouveau	0	0

Sont donc élus tous les candidats sauf Roger Kazian.

Bruno Guillier accepte de prendre la fin du mandat d'André Triboulet, et est donc élu pour un an.

Jean Fragnier, Jean Grésy, Michel Léger, Martial Fabre, Thierry Chebat, Jean-Pierre Drevon, Audrey Kerhervé, Marc Villefayot sont élus pour deux ans.

Outre ces membres nouvellement élus, le conseil d'administration comprend les présidents honoraires :

- **François Magdalena**
- **Philippe Capelle**
- **André Kerdoncuff**, proclamé président d'honneur en raison de son dévouement sans faille à l'association et au lycée depuis plusieurs décennies,

et les membres dont le mandat n'est pas arrivé à échéance :

- **Camille Botrel,**
- **Louis-Aimé de Fouquières,**
- **Jean-Claude Lavenir,**
- **André Staut,**
- **François Veslot,**
- **Jean-Louis Rogliano,**
- **Jacques Villard.**



Délibération du conseil d'administration

Le président de séance interrompt les débats de l'Assemblée générale en vue de permettre au Conseil d'administration de former le Bureau et de prendre les décisions qui en résultent.

Présents : François Magdalena, Philippe Capelle, André Kerdoncuff, Bruno Guillier, Jean Fragnier, Jean Grésy , Michel Léger , Martial Fabre, Thierry Chebat, Jean-Pierre Drevon, Audrey Kerhervé, Louis-Aimé de Fouquières, Jean-Claude Lavenir, André Staut, François Veslot.

Excusés : Camille Botrel, Jean-Louis Rogliano, Jacques Villard, Marc Villefayot,

Louis-Aimé de Fouquières constate que le quorum est atteint.

A. Formation du bureau :

Président	Michel Léger
Vice-président	Jean Grésy
Vice-présidente	Audrey Kerhervé
Secrétaire-trésorier	Louis-Aimé de Fouquières
Secrétaire adjoint	Martial Fabre
Censeur	Jean-Pierre Drevon

Décision adoptée à l'unanimité des présents.

B. Administrateurs adjoints

Le Conseil décide de nommer les administrateurs adjoint :

- André Triboulet
- François Louange
- Jean Régnier

Décision adoptée à l'unanimité des présents.

C. Pouvoirs

1. Sont autorisés à procéder chacun séparément à toutes opérations sur tous les comptes bancaires ouverts par l'association :

- Monsieur Michel Léger en qualité de Président,
- Monsieur Louis-Aimé de Fouquières en qualité de secrétaire-trésorier,
- Monsieur Martial Fabre en qualité de secrétaire adjoint.



Assemblée générale et conseil d'administration du 19 mai 2008

Toute autre procuration antérieure est révoquée.

Décision adoptée à l'unanimité des présents.

2. Michel Léger, en qualité de Président, et Louis-Aimé de Fouquières, en qualité de trésorier, agissant conjointement, sont autorisés à créer ou fermer tout compte bancaire, y compris compte sur livret, au nom de l'association.

Décision adoptée à l'unanimité des présents.

Le Président remercie les administrateurs et met fin à la séance du Conseil.

Fixation du montant de la cotisation

Le Président de séance, désormais président de l'association, reprend les débats de l'assemblée générale.

Le Conseil propose à l'Assemblée de reconduire la cotisation comme indiqué sur la convocation : montant nominal 45 €, 10 € pour les jeunes anciens, jusqu'à 5 ans après le bac.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plan de relance de l'association

Le Président rend compte de la journée de réflexion conduite le 2 février 2008 en vue de déterminer les objectifs stratégiques de l'association. Cette journée a donné lieu à une synthèse en conseil d'administration.

Des opportunités permettent l'association de développer son action :

- la célébration du bicentenaire
- la rénovation des bâtiments et de la chapelle
- le développement d'Internet.

L'association entend notamment développer les relations avec les élèves et jeunes anciens en vue de faciliter leur insertion dans la vie professionnelle, conformément aux statuts, à travers des conférences, des forums, des visites d'entreprises etc.

L'association développera sa visibilité tant auprès du lycée que vis-à-vis de l'extérieur :

- article Wikipedia
- réseaux sociétaux sur Internet
- présence physique au lycée dès les travaux achevés



Assemblée générale et conseil d'administration du 19 mai 2008

- participation aux instances du lycée
- participation aux événements relatifs à l'orientation professionnelle.

Plusieurs anciens confirment l'importance de l'appui des adultes à la communauté des élèves, notamment à travers les actions au foyer socio-éducatif.

Questions diverses

Philippe Capelle informe l'assemblée du prochain départ de M. Roesch, qui devrait être remplacé par l'actuel proviseur du lycée La Bruyère.

Bruno Guillier informe l'assemblée sur les activités des clubs d'élèves du lycée. 10 clubs sont actifs. Certains sont susceptibles de faire appel à des anciens. L'association diffusera des informations à travers son site.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Le Président,

Le Secrétaire-trésorier

Michel Léger

Louis-Aimé de Fouquières